

COMPTE-RENDU ATELIER A1 FORUM DD – 30 NOV. 2017

Ce compte-rendu d'atelier du Forum dd a été réalisé par Louis PAILLARD, étudiant de l'EM Strasbourg Business School.

L'ATELIER

Intitulé : J-30 : Priorité au plan de déplacement entreprise	
Numéro d'atelier : A1	Horaires : 10h45-11h30

LES INTERVENANTS / L'ANIMATEUR

Animateur :

- Jean-Pierre Behaxeteguy, Ingénieur Territoires Durables et Mobilité, Ademe

Intervenants :

- Adeline Lefavre, Directrice Marketing Communication, Bemobi
- Zacharie Rubio Hssain, Responsable Développement RSE et Innovations, Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne

LA PROBLEMATIQUE DE L'ATELIER

Comment mettre en place son Plan de Déplacement Entreprise (PDE) et pour quels résultats ?

Valoriser la politique mobilité en entreprise, quelles étapes suivre et comment faire durer le plan de déplacement entreprise.

LA SYNTHÈSE DE L'INTERVENTION

A partir du 1^{er} janvier 2018, les entreprises faisant partie des zones de déplacements urbains et comptant des effectifs d'au moins 100 salariés au sein d'un même site, se verront mettre en place un plan de mobilité dans l'optique de favoriser de nouveaux moyens d'éco-mobilité pour leurs collaborateurs.

Durant la conférence, Adeline Lefavre avance l'idée de valorisation de la politique de développement durable en entreprise. Par ailleurs, la problématique de la mobilité pour les marchandises est aussi importante que celle des personnes.

Pour Zacharie Rubio Hssain, le but d'un PDE est de simplifier la mobilité. Cela passe également par rendre l'éco-mobilité moderne via le digital, il faut bien entendu sécuriser les déplacements et promouvoir les initiatives.

Le plan de mobilité détient plusieurs leviers qui font de lui un succès. Tout d'abord n'oublions pas qu'il y a nécessité de travailler sur les équipements qui permettent de faire des plans d'action. Bien entendu, l'entreprise doit mettre en place des outils financiers tels que les primes au covoiturage, le remboursement des frais etc. Par ailleurs, la formation joue également un rôle, par exemple il y a la possibilité de faire des formations à distances via les TIC afin d'éviter les déplacements qui engendrent évidemment pollution, perte de temps etc.

Enfin, la communication faite autour de ce plan doit être excellente si l'on veut qu'il soit suivi.

Tous deux étaient d'accord sur les étapes à suivre :

- Cadrage : mettre en place le lancement du projet ainsi qu'un plan de communication
- Diagnostic : dans le but de mieux connaître les besoins, une enquête profonde au sein de l'entreprise est nécessaire
- Concertation : les collaborateurs doivent discuter tous ensemble
- Plan d'action : s'inspirer des trois solutions avancées par le plan de transition énergétique, suivre un objectif qui permettra de communiquer les avancées du plan.

Le plan de mobilité doit être fait pour durer. Cela passe par un projet d'entreprise, une forte communication, des témoignages, des animations, une démonstration des résultats et bien sûr par l'innovation. Le plan de mobilité doit également être inculqué au sein même de la structure dans les déplacements intra-muros (rapprocher certains secteurs entre eux par exemple.)

Enfin, les « actions récurrentes » restent à promouvoir (vélo, usage des transports en commun, covoiturage, etc.) et la mise en œuvre d'un tel plan doit se faire « sur un degré de maturité » : il faut prendre le temps de bien faire les choses.

POUR ALLER PLUS LOIN

- www.vialsace.eu : pour mieux connaître les possibilités de déplacements (train, transport en commun, vélo...)
- Outil Optimix proposé par l'Eurométropole de Strasbourg, qui accompagne les entreprises sur cette thématique (permet de faire un questionnaire au sein des collaborateurs pour connaître les habitudes de déplacement et permet de faire un diagnostic individuel pour chaque salarié) : <http://optimix.strasbourg.eu/login>
- Wayzup (plateforme proposant des trajets en covoiturage entre le domicile et le travail) (qui devient Klaxit en 2018) : <https://www.klaxit.com/>

LES RESENTIS DU REDACTEUR

Les intervenants étaient très impliqués dans leur problématique et dans les enjeux que présentent le PDE. Leur présentation répondait très clairement à la question : comment mettre en place un PDE ?

Cependant, je m'attendais à apprendre quelques objectifs ou résultats chiffrés, notamment sur la réduction du nombre de trajets.